

## INVITATION PRESSE

Grenoble, le 26 janvier 2021

### Signature des cinq conventions relatives au plan de sauvegarde des copropriétés de l'Arlequin

Jeudi 28 janvier à 16h00

Grenoble Alpes Métropole, Le Forum, 3 rue Malakoff (salle Mont Blanc ABCD) Grenoble

Monsieur Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère, cosignera, le jeudi 28 janvier 2021 à 16h00, cinq conventions relatives au Plan De Sauvegarde de l'Arlequin en présence de :

- Monsieur Christian COIGNE, Vice-président du Conseil départemental de l'Isère chargé de l'ingénierie urbaine, du foncier et du logement ;
- Monsieur Eric PIOLLE, Maire de Grenoble ;
- Monsieur Christophe FERRARI, Président de Grenoble Alpes Métropole, ;
- Madame Patricia DUDONNE, Directrice générale de la Société Dauphinoise de l'Habitat ;
- Monsieur Thierry REPENTIN, Président de l'ANAH ;

Elle vise à la création de nouvelles copropriétés. Ces nouveaux dispositifs vont permettre de démarrer cinq plans de sauvegarde afin de réhabiliter les lieux. Les logements sociaux et privés qui composent ces copropriétés, construits dans les années 1970, nécessitent une réhabilitation. Des travaux d'envergure sont ainsi devenus indispensables pour les remettre en état.

À ce titre, le projet fait l'objet d'aides exceptionnelles de l'État : le coût prévisionnel des travaux est de 45 M€, dont 22 M€ financés par l'État via l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et 3,8 M€ par les collectivités.

Ce plan de sauvegarde s'inscrit dans le cadre du projet global de renouvellement urbain porté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, avec la perspective de centaines de millions d'euros d'investissement public. Il concrétise une très forte ambition et intervention de l'État pour le regain d'attractivité du quartier de la Villeneuve et le cadre de vie des habitants.

#### Accréditations :

Merci de bien vouloir vous accréditer, au plus tard le mercredi 27 janvier à 17h  
à l'adresse mail suivante : [pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



**Contact presse  
Bureau du cabinet et  
de la communication interministérielle**